

Image not found or type unknown



Comment me défendre le cas ou

Par **perle07**, le **04/06/2009** à **12:01**

Bonjour,
Dois-je regretter d'avoir signalé un enfant maltraité ? 'j'aurais déjà dû le faire il y a 4 ans)Je n'ai pas utilisé mon droit d'anonymat pour que mon signalement soit pris au sérieux.
Une enquête est en cours sur cet enfant . Les service sociaux ont donné mon nom aux parents maltraitants. Ils veulent porter plainte contre moi quand tout cela sera calmé. Apparemment les mauvais parents vont passés au tribunal.
A quoi dois-je m'attendre ?
Que dit la loi pour protéger les gens comme moi ?
j'en suis malade et pourtant, c'est à moi de marcher la tête haute. Aidez moi s'il vous plait.ou la prochaine foi, je détournerais la tête, délosée si je vous choque.
Merci de votre aide.